

Données de cadrage

| Consommations chez les 17 ans en population générale ⁽¹⁾ | Académie ^(*) | National |
|---|-------------------------|----------|
| Usage quotidien de tabac | 29 % | 33,0 % |
| Usage régulier d'alcool ⁽²⁾ | 12 % | 12,0 % |
| Ivresses alcooliques répétées ⁽³⁾ | 25 % | 26,0 % |
| Usage régulier de cannabis ⁽²⁾ | 9 % | 10,8 % |

(*) Données relatives aux départements couverts par l'académie
(1) Source OFDT, ESCAPAD 2005
(2) Au moins 10 fois lors des 30 derniers jours
(3) Au moins 3 fois lors des 12 derniers mois

| Démographie dans la zone académique | Effectif |
|---|----------|
| Population totale ⁽⁴⁾ | 2945119 |
| Population des 12-25 ans ⁽⁴⁾ | 559402 |
| Population des 15-25 ans ⁽⁴⁾ | 445837 |
| Élèves de l'enseignement secondaire (hors apprentis) ⁽⁵⁾ | 271178 |

(4) Source INSEE, projection 2005
(5) Général, technique, agricole (grâce à une extrapolation des données régionales), public ou privé sous contrat. Sources : MEN, MAP.

Repères méthodologiques

L'enquête ReLION vise à :

- documenter les principales caractéristiques des actions locales de prévention liée aux drogues licites ou illicites (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis, ecstasy, produits dopants...).
 - et repérer les évolutions des pratiques de prévention, à différentes échelles de territoire,
- à travers des repères simples sur ce qui se fait dans le domaine, auprès de qui, grâce à qui, quand, où et comment.

Elle porte sur toute action, subventionnée ou non, adressée directement aux publics chez qui l'on souhaite empêcher la survenue ou la répétition des consommations dommageables, menée sur un site et sur une durée déterminés. Il s'agit d'actions menées lors de l'année civile ou de l'année scolaire révolue. Elle ne concerne pas la prise en charge individuelle, la sensibilisation ou la formation d'acteurs relais, la réduction des risques, le soin, ni la réduction de l'accessibilité aux produits.

L'enquête est menée sur la base du volontariat et est rendue anonyme.

Ce premier exercice inclut systématiquement : les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les centres éducatifs ou de placement relevant de la PJJ, les services de gendarmerie et de police, ainsi que les structures (dont les associations) connues pour avoir mené des actions.

La collecte de données est organisée pendant le premier trimestre, initiée en 2007, elle sera répétée tous les deux ans. Elle s'appuie sur un questionnaire électronique auto-administré, d'accès protégé. Elle concerne 9 régions : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes.

Pour la lecture des résultats

Sauf indication contraire, les pourcentages ou effectifs présentés sont calculés par rapport à l'ensemble des types d'actions documenté pour le territoire considéré (ici 102, cf. infra).

Lorsque plusieurs réponses étaient possibles pour une question donnée, la somme des pourcentages peut excéder 100%.

(*) Les données liées à l'ensemble des territoires couverts (9 régions soit 13 académies) sont fournies sous la mention "**National (*)**".

(**) L'enquête permet de relever l'effectif total des destinataires de chaque action, toutes catégories confondues. Une estimation des effectifs globaux des publics jeunes (ex. : 12-25ans) est déduite de ces données, en admettant que pour les actions portant à la fois sur des jeunes et d'autres, ces jeunes représentent en général entre 85% et 90% du public. Ces ratios sont issus des données existantes sur la répartition des publics bénéficiaires (cf. www.ofdt.fr/relion).

Cette fiche se rapporte aux seules actions en milieu scolaire.

Réalisation de l'enquête sur le territoire

En 2007, en Rhône-Alpes, **2855** structures ont été interrogées via l'enquête ReLION sur l'organisation d'actions de prévention liée aux drogues, en 2006 ou lors de l'année scolaire 2005-2006. Parmi elles, **119** ont répondu ne pas avoir mené ce genre d'action alors que **158** autres structures ont rempli au moins 1 questionnaire à ce sujet. Les résultats présentés ici reflètent les déclarations de ces dernières qui, selon une enquête complémentaire, représentent **11 %** des structures ayant effectivement mené des actions de prévention liée aux drogues dans la période observée.

Dans l'académie de Lyon, **102 types d'actions** ont été documentés via l'enquête ReLION. Les actions ont été menées dans **684 sites différents**.

Les spécificités locales quant à la réalisation de l'enquête figurent en dernière page (cf. Section « Observations »).

Synthèse

Les actions de prévention liée aux drogues

Pour ce premier exercice de Relion sur l'Académie de Lyon, le niveau de participation a été globalement assez faible en Rhône-Alpes par rapport aux autres régions sollicitées, avec des disparités importantes suivant les départements. Le département du Rhône enregistre par exemple moins d'action que sur le département de la Loire alors que sa population est deux fois plus importante. A ce titre, les résultats présentés ici sont ceux des fiches recensées et, d'un point de vue statistique, ne sont pas représentatifs. Mais ils proposent une première description de la prévention sur les publics en milieu scolaire.

Le public en milieu scolaire le plus ciblé par les actions de prévention liées aux drogues sont les lycéens, et plus largement la population adolescente (15-18 ans). Les collégiens, par rapport au national, apparaissent un peu moins concernés. Les étudiants, pourtant identifiés comme ayant des niveaux d'usage de produits élevés, ne sont apparemment pas mieux lotis concernant le nombre d'actions de préventions qui leur sont adressées.

Au niveau du contenu des actions recensées, près des deux tiers abordent plusieurs produits à la fois, et l'objectif le plus souvent affiché est celui de la nocivité. En même temps, cette dimension est très rarement abordée seule et 67 % des actions mentionnent dans leurs objectifs au moins une dimension relevant d'une compétence psychosociale.

Parmi les personnes qui interviennent lors de ces actions, le personnel de l'Education Nationale est prépondérant. Les intervenants issus d'associations spécialisées et les personnes chargées de l'application de la loi sont également très présents. Les structures de soin sont particulièrement peu souvent signalées. La mobilisation de plusieurs opérateurs est un peu moins importante sur l'académie qu'au niveau régional pour le public en milieu scolaire, mais la part des déclarations qui s'inscrivent dans un programme de plusieurs actions est équivalente aux observations nationales.

Les dimensions qui concernent les modes de financement des actions sont globalement mal renseignées, la part des non-répondants étant particulièrement élevée pour cette académie. En particulier, le cadre des politiques publiques dans lesquelles peuvent se dérouler ces actions enregistre un fort taux de non-réponse. Les hypothèses que l'on peut faire sont que les acteurs qui ont renseigné les actions craignaient une utilisation autre que celle de l'observation sur ces dimensions sensibles, ou qu'ils sont particulièrement mal informés sur ces dimensions.

Contexte politique et professionnel local

L'année 2006 est celle de la formation des personnels Education Nationale et des opérateurs en milieu scolaire au guide méthodologique d'intervention en milieu scolaire édité par la DESCO (Direction de l'Enseignement SCOLAIRE) et la MILDT. Suivant les départements de l'Académie, les méthodes utilisées ont été différentes.

L'inspection académique du Rhône et le chef de projet ont mis en place une journée d'étude départementale à destination des personnels de l'Education Nationale et des partenaires locaux sur ces questions de la prévention des addictions. Une soixantaine de personnes étaient présentes. Trois formations de 3 jours sur la prévention des addictions en milieu scolaire ont complété la journée d'étude (150 personnes formées).

Sur le département de l'Ain, une journée d'étude départementale à l'initiative de l'Inspection Académique et du chef de projet a rassemblé une centaine de participants de l'Education Nationale et d'intervenants de prévention en milieu scolaire. Trois journées de formation ont également été organisées, mettant en avant l'approche par produits dispensée dans le guide.

Quant au département de la Loire, l'option retenue pour la diffusion de cette méthodologie a consisté en la rédaction et la diffusion large d'une plaquette d'information sur ce dispositif.

On peut donc constater que malgré l'appartenance à une même académie, les modalités de diffusion de la méthodologie présentée dans le guide sont diverses selon les inspections académiques, qui s'adaptent à la réalité de leur terrain et contextes.

La volonté de former également, dans un même temps, les opérateurs locaux qui interviennent dans les établissements scolaires apparaît comme un élément susceptible de favoriser des programmes de prévention des addictions articulés sur des territoires.

Le recours à des Contrats Educatifs Locaux, proportionnellement plus important sur cette académie que sur le territoire national, indique que cette articulation entre les acteurs existe. Les CEL permettent en effet de prendre en considération les publics jeunes à la fois dans le cadre scolaire, mais également dans le temps qu'ils passent en dehors, dans les centres de loisir par exemple.

Parmi les actions recensées, les programmes départementaux de lutte contre les drogues sont assez peu souvent été identifiés par les structures répondantes au regard des résultats nationaux.

Toujours à destination des publics en milieu scolaire du Rectorat de Lyon : parmi les actions qui sont déclarées inscrites dans un cadre de politique publique, 24 % en déclarent plusieurs. Par ailleurs, 30 % des actions renseignées ne sont ni dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique (PRSP), ni dans celui du Plan Départemental de Lutte contre les Drogues (PDL). Ce chiffre est un peu moins élevé que ce qu'on peut observer dans l'autre académie de la Région, à public comparable.

| Cadre politique des actions | Académie | National (*) | |
|--|----------|--------------|--|
| <i>Ex : 7,8 % des actions de l'académie s'inscrivaient dans le PDL</i> | | | |
| Aucune politique territoriale concernée | 21,6 % | 28,8 % | (*) Pour rappel, dans toute la fiche, "National (*)" renvoie aux actions en milieu scolaire de l'ensemble des territoires couverts par l'enquête (9 régions, soit 13 académies). |
| PRSP | 16,7 % | 17,6 % | |
| Sreps | 5,9 % | 8,9 % | |
| Programme départemental MILDT de lutte contre les drogues | 7,8 % | 12 % | |
| CDO -Justice-Santé | 0 % | 0,9 % | |
| CLS | 1 % | 3,5 % | |
| CEL | 6,9 % | 2,9 % | |
| Non-réponse | 46,1 % | 35 % | |

Financements et ressources

Les questions sur les financements et la budgétisation des actions sont particulièrement mal renseignées au regard du national. Cela tient en partie à la méconnaissance des répondants, mais cela peut également être en raison d'une inquiétude sur l'utilisation des résultats. La part des subventions publiques est aussi importante sur l'académie qu'au niveau national, mais les actions qui déclarent s'être appuyées sur leurs ressources propres ou avoir bénéficié de mise à disposition en nature sont globalement moins fréquentes que sur l'ensemble du territoire français. Les subventions publiques sont essentiellement issues des services de l'Etat. L'implication des collectivités territoriales est également importante, au contraire des financeurs et organismes de protection sociale qui apparaissent moins souvent mobilisés.

- Dans l'académie, **42,2 % des actions en milieu scolaire recensées ont reçu des subventions publiques**, 9,8 % se sont appuyées sur des mises à disposition de biens ou de services en nature, 18,6 % sur des ressources propres (en partie ou exclusivement) et 36,3 % ne sont pas renseignées sur cette question. Ces chiffres étaient respectivement de 42,7 %, 14,9 %, 25,2 % et 25,1 % au plan national (soit 13 académies couvertes).
- Pour les 43 actions qui ont bénéficié de subventions publiques, les financeurs ayant instruit les demandes ont été des services de l'Etat pour 65,1 % des actions ou des Collectivités territoriales (37,2 %), des Organismes de protection sociale (11,6 %) ou d'autres organismes (7 %).
- Parmi les 56 actions de l'académie pour lesquelles un budget spécifique a été précisé, celui-ci était de moins de 500 € (51,8 % des déclarations contre 54,5 % pour l'ensemble des académies couvertes), de 500 à 999 € (8,9 % contre 12,7 %), de 1000 à 4999 € (32,1 % contre 20,5 %) ou de plus (7,1 % contre 12,3 %).

Publics destinataires

On compte **55879** destinataires de ces actions sur le territoire, dont **55201 à 55427 (**)** élèves ou étudiants.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

| Age des publics | % d'actions concernées | |
|--|------------------------|---------------|
| | Académie | National (*) |
| Ex : 0 % des actions de l'académie étaient destinées à des personnes de tous âges. | | |
| Personnes de tous âges | 0 % | 2,2 % |
| Enfants (moins de 11 ans) | 9,8 % | 7,8 % |
| Pré-adolescents (de 11 à 14 ans) | 35,3 % | 51,9 % |
| Adolescents (de 15 à 18 ans) | 78,4 % | 70,7 % |
| Jeunes adultes (de 19 à 25 ans) | 26,5 % | 24,1 % |
| Adultes (de 26 à 65 ans) | 5,9 % | 9,4 % |
| Personnes de plus de 65 ans | 1 % | 0,4 % |

| Activité des publics | % d'actions concernées | |
|---|------------------------|--------------|
| | Académie | National (*) |
| Ex : 100 % des actions de l'académie étaient destinées à un public scolaire ou universitaire. | | |
| Publics scolaires ou universitaires (hors apprentis) | 100 % | 100 % |
| Collégiens | 42,2 % | 56,5 % |
| Lycéens | 42,2 % | 35,9 % |
| Étudiants | 10,8 % | 10,7 % |
| Apprentis | 7,8 % | 9 % |
| Actifs (salariés ou indépendants) | 5,9 % | 5,9 % |
| Autres publics | 3,9 % | 5,5 % |

(*) hors apprentis

| Publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire | % d'actions concernées | |
|--|------------------------|--------------|
| | Académie | National (*) |
| Ex : 2 % des actions touchaient des publics relevant d'une institution sociale ou judiciaire | | |
| Public relevant d'une prise en charge institutionnelle sociale ou judiciaire | 2 % | 8,3 % |
| Public bénéficiaire de l'Aide sociale à l'enfance | 0 % | 0,8 % |
| Public sous mesure d'assistance éducative ⁽¹⁾ | 0 % | 1,3 % |
| Autre public sous main de justice ⁽²⁾ | 0 % | 0,5 % |
| Jeunes en insertion ⁽³⁾ | 0 % | 1,2 % |
| Adultes en insertion ⁽⁴⁾ | 0 % | 0,4 % |
| Autres | 2 % | 3,4 % |

(1) Action éducative en milieu ouvert, tutelle PJJ
(2) population carcérale, etc

(3) PAIO, mission locale
(4) relevant du RMI, de CHRS

Dans le cadre de cette fiche académique qui concerne exclusivement les actions menées en milieu scolaire, les adultes destinataires des actions sont essentiellement les professionnels de l'Education Nationale et les parents d'élèves. Ils sont sensibilisés à l'occasion d'actions générales sur les établissements.

On observe pour cette académie une nette sous-représentation des collégiens comme public cible en comparaison du national. De fait, les pré-adolescents, qui correspondent à ce niveau scolaire, sont moins bien couverts sur ce territoire qu'au niveau national.

Les Lycéens, au contraire, sont plutôt plus souvent concernés par les actions recensées, importance qui se traduit également par une surreprésentation des adolescents dans les publics ciblés.

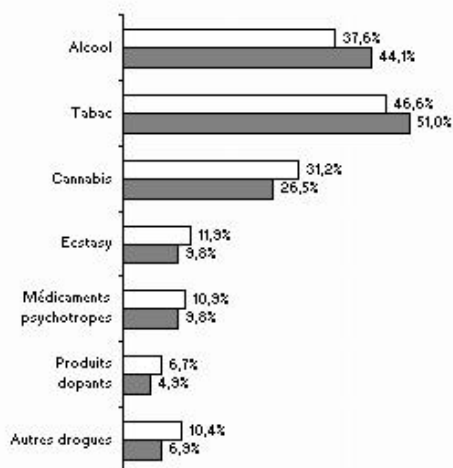
Les étudiants représentent 10,8 % des actions recensées, soit une proportion proche de ce que l'on peut observer au niveau régional et national. Mais au regard des hauts niveaux d'usage des produits psychoactifs qui ont été identifiés pour ce type de public dans différentes enquêtes, cette part apparaît relativement faible.

Les publics qui relèvent d'une institution sociale ou judiciaire sont peu nombreux étant donné le public cible de ces fiches académiques, mais cette tendance est d'autant plus importante sur l'académie de Lyon par rapport au national.

Produits visés

Dans l'académie, **48 %** des actions ont abordé l'ensemble des drogues (contre **45,8 %** au plan national (**)).

Ex : 44,1 % des actions de l'académie abordaient l'alcool, exclusivement ou parmi d'autres produits.



65,7 % des actions recensées sur l'académie de Lyon concernent plusieurs produits, licites ou illicites. Les configurations de réponses allant du trio « alcool-tabac-cannabis », à différentes listes de produits. 48 % sont déclarées concerner ostensiblement l'ensemble des drogues.

Les actions de prévention n'abordant qu'un seul produit représentent 26,5 % de l'ensemble. Elles concernent surtout le tabac (16,7 %) ou l'alcool (9,8 %). Le cannabis n'est jamais abordé seul. Les actions qui concernent essentiellement le tabac sont plus volontiers à destination des enfants, et dans une moindre mesure des pré-adolescents. Les actions qui abordent spécifiquement la question de l'alcool se font en particulier auprès du public étudiant. Dans l'ensemble, notons que la pratique modale reste d'aborder plusieurs produits en général.

Quelques différences apparaissent entre la répartition des produits abordés au niveau de l'académie par rapport au niveau national. L'alcool et le tabac sont plus souvent recensés de façon distincte, tandis que le cannabis, au contraire, fait moins souvent l'objet d'action l'identifiant en tant que tel mais faisant partie des produits psychoactifs dans leur ensemble.

Acteurs impliqués

Les intervenants liés aux actions de prévention recensées sont le plus souvent issus de l'Education Nationale et des associations spécialisées, et ce plus nettement sur l'Académie de Lyon que sur l'ensemble du territoire national. Les structures de soin apparaissent nettement moins mobilisées sur ce territoire qu'au niveau national pour les actions de prévention recensées. Le rapport est de 1 pour 5 par rapport à l'académie de Grenoble, sur laquelle les opérateurs sont beaucoup plus souvent issus de ce secteur. Dans 66 % des cas, il n'y a qu'un seul opérateur mobilisé, proportion plus élevée que pour la région et l'ensemble des publics visés. Mais parmi les actions qui en sollicitent plusieurs, 59 % en sollicitent au moins 3. Il semble donc que lorsque les sources sont multipliées, cela se fasse dans une volonté de diversité importante. Lorsque les collèges sont commanditaires, ils sont également opérateurs dans près de 32 % des cas. Cette tendance est un peu moins forte pour les lycées, professionnels et généraux, qui font pour leur part plus souvent appel à des ressources en externe, et en particulier à des associations spécialisées.

| Principaux opérateurs (1) | % d'actions concernées | |
|---|------------------------|--------------|
| | Académie | National (*) |
| <i>Ex : 42,2 % des actions de l'académie comptaient des établissements d'enseignement parmi les opérateurs, 20,6 % comptaient des collèges.</i> | | |
| Établissements d'enseignement | 42,2 % | 36,1 % |
| Collèges | 20,6 % | 20,1 % |
| Lycées | 19,6 % | 12,8 % |
| CFA, Segpa et Erea | 5,9 % | 3,2 % |
| EPLA | 1 % | 2,1 % |
| Structures associatives spécialisées (ANPAA, Ligue cancer, ...) | 35,3 % | 30,7 % |
| Structures d'éducation pour la santé généralistes (Codes, ...) | 7,8 % | 9,8 % |
| Services chargés de l'application de la loi | 22,5 % | 23,1 % |
| Organisme de protection sociale | 0 % | 6,6 % |
| Structures de soins (CSST, CCAA,...), d'écoute (PAEJ, Points Ecoute,...) | 3,9 % | 13,9 % |
| Autres (2) : centres sanitaires ou sociaux (5,9 %), entreprises privées ou publiques (0 %), autres services de l'État (2 %), services de collectivités territoriales (1 %), structures d'insertion (1 %), CIRDD (2 %), particuliers (1 %), Autres (16,7 %). | 24,5 % | 29,6 % |

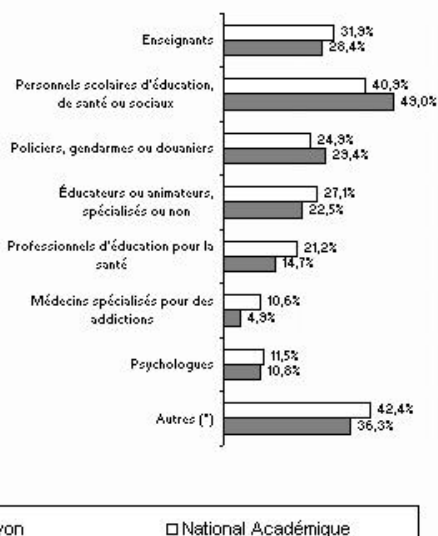
Les réponses « autres » non répertoriées apparaît très importante (16,7%) mais renvoie surtout à des précisions apportées par les répondants aux opérateurs cités, ou constitue une modalité refuge quand la personne qui a renseigné ces fiches craignait de faire une erreur.

La participation de compagnies de théâtre est également signalée pour cette modalité, et elle constitue de fait une catégorie non négligeable.

Profil des intervenants

En moyenne, les actions de l'académie associent 1,4 corps professionnels différents (contre 2,31 au plan national (*)).

Ex : 28,4 % des actions de l'académie ont fait intervenir des enseignants.



Autres (2) : Médecins généralistes (1 %), médecins du travail (1 %), médecins d'autres spécialités (2 %), professionnels soignants (14,7 %), travailleurs sociaux (7,8 %), personnels de Justice (1 %), animateurs culturels (3,9 %), comédiens (6,9 %), aucune des professions citées (2 %).

(**) pour le territoire sélectionné

Près de 55 % des actions sont menées avec l'intervention d'au moins un personnel de l'Education Nationale, les personnels du secteur sanitaire et social de cette institution étant de loin les plus impliqués dans ce type d'action, et en particulier sur cette académie.

Les services chargés de l'application de la loi sont également des interlocuteurs privilégiés, même si ce n'est pas une spécificité de l'Académie. Ils sont présents dans 29,4% des actions, soit un peu plus sur cette académie que sur l'ensemble de la France. S'ils sont peu souvent signalés comme étant les seuls intervenants (12%), mais cette part est plus importante sur cette académie qu'au niveau de la région ou que de l'académie de Grenoble.

| Principaux commanditaires (3) | % d'actions | |
|--|-------------|--------------|
| | Académie | National (*) |
| <i>Ex : 95,1 % des actions de l'académie comptaient des établissements d'enseignement parmi les commanditaires, 37,3 % comptaient des collèges</i> | | |
| Établissements d'enseignement | 95,1 % | 90,2 % |
| Collèges | 37,3 % | 48,7 % |
| Lycées | 47,1 % | 35,3 % |
| CFA, Segpa et Erea | 11,8 % | 11,7 % |
| EPLA | 3,9 % | 7,4 % |
| Organismes de protection sociale, Services sanitaires ou sociaux | 0 % | 0,9 % |
| Entreprises privées ou publiques | 1 % | 1,4 % |
| Administrations ou institutions judiciaires | 1 % | 1,3 % |
| Collectivités territoriales | 2,9 % | 3,6 % |
| Autres (2) : administrations de l'État non judiciaires (0 %), Syndicats de salariés (0 %), Compagnies d'assurances privées (0 %) et Autres (8,8 %) | 8,8 % | 15,5 % |

Les établissements scolaires regroupent à eux seuls 95% des actions recensées. Néanmoins, leur surreprésentation dans ce rôle montre que les actions qui y sont menées le sont à leur propre demande. Il reste très rare que la commande émane d'un autre organisme (une seule action recensée sur cette académie). Il est moins rare que l'Education Nationale fonctionne en partenariat dès la commande (autour de 10% sur l'académie). Les lycées apparaissent beaucoup plus actifs que les collèges, cette différence étant inverse au national.

(1) intervenant directement auprès des publics cibles ; (2) pour le territoire sélectionné ; (3) décidant des objectifs, coordonnant les moyens.

Regard sur les pratiques de prévention dans la zone de l'académie

Parmi les actions qui s'inscrivent dans le cadre d'une programmation plus étendue, la plupart des actions recensées s'inscrivent dans une perspective allant au-delà du moment où elles se déroulent, soit parce qu'elles s'inscrivent dans un programme d'ampleur nationale (28 % contre 20 % sur l'académie de Grenoble) ; soit parce qu'elles font partie d'un programme de prévention, qui comprend plusieurs actions (30 % contre 40 % sur l'académie de Grenoble).

Ainsi, on observe sur l'académie de Lyon que la dimension « programme » des actions de prévention s'approche de ce que l'on peut constater au niveau national.

Les objectifs les plus souvent déclarés restent la perception de la nocivité de certains produits ou contextes d'usage (73 %), et l'amélioration des connaissances (64 %), qui sont des modalités de réponse très générales. Le rappel à la loi reste un des objectifs pour plus de la moitié des actions recensées (56 %).

Les messages dont l'objectif est de développer la capacité à s'affirmer sont plus souvent relayés par des intervenants issus du personnel d'éducation, de santé ou du social des établissements scolaires. Les enseignants, même s'ils appartiennent à la même institution, sont moins présents dans les actions recensant cet objectif en particulier.

Structuration et inscription dans le temps

Il ressort que **25,5 %** des actions recensées sont inscrites dans un programme comprenant plusieurs actions (contre **27,9 %** dans l'effectif total). De plus, **17,6 %** sont également répétées plusieurs années de suite (contre **16,3 %** dans l'effectif total).

Développement des approches de prévention encouragées par la littérature :

Selon les déclarations des organisateurs, sur les **45 actions (44,1 %)** visant à développer chez les publics la capacité à s'affirmer, de gérer la pression du groupe (compétences psychosociales), **53,3 %** ont utilisé des méthodes participatives préconisées. Ce pourcentage est de **52,2 %** pour les actions recensées de l'ensemble des académies couvertes.

Évaluation, couverture et performance des actions de prévention

On estime que :

- **54505 à 54791 (**)** personnes de **12 à 25 ans** ont bénéficié des actions recensées (soit **9,7 %** à **9,8 %** de cette tranche d'âge dans les départements de l'académie de Lyon).
- **49356 à 49659 (**)** collégiens et lycéens de l'académie, inscrits pendant l'année scolaire de référence, ont bénéficié des actions recensées.

Enfin, **88,2 %** des actions ont été évaluées (**86,7 %** d'entre elles l'ont été en interne). Parmi les actions recensées **96,1 %** ont été menées totalement de façon conforme aux prévisions.

(**) Intervalle estimé (cf. « Pour la lecture des résultats » dans les « Repères méthodologiques » en première page).

— D'un territoire à l'autre

La Région Rhône-Alpes, avec ses huit départements, est une région très étendue aux diversités territoriales importantes. Souvent considérée comme une « petite France » du point de vue de la santé publique, les différents indicateurs en matière de consommation de produits psychoactifs montrent des niveaux globalement moyens, classant la Région dans une moyenne, à quelques écarts près. Toutefois, des disparités entre les départements existent, que ce soit du point de vue des consommations, mais également des pratiques de prévention. Les politiques publiques menées sur chaque département dépendent des institutions au niveau régional et départemental, mais également, au niveau des publics scolaires, des orientations données par les deux rectorats de la Région Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ce premier exercice de Relion, seuls les départements de la Loire, du Rhône, de la Haute-Savoie et de l'Isère ont été inclus dans la comparaison, car ils ont bénéficié d'au moins 30 actions renseignées, bornes fixées pour des raisons méthodologiques au niveau national. Dans ce contexte, nous pouvons constater par exemple que parmi les actions qui ont pu être identifiées dans un cadre de politique publique, celles recensées dans l'Académie de Grenoble se distinguent de celles sur le territoire de l'Académie de Lyon par la fréquence plus élevée d'actions qui ont bénéficié de subventions publiques.

Globalement, nous pouvons retenir une nette différence entre les deux académies sur le niveau de renseignement des ressources mobilisées pour les actions. La connaissance des cadres de politique publique et des moyens mobilisés est plus importante sur le territoire de l'Académie de Grenoble. La part des actions subventionnées y est par ailleurs plus importante que dans l'autre académie pour le public en milieu scolaire, l'effort financier émanant à la fois des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Sur la question du contenu des actions, quelques différences apparaissent également au niveau des départements. La Loire se distingue par une propension à signaler plus souvent qu'ailleurs le rappel à la loi comme un des objectifs de l'action, tandis que le Rhône privilégie plus qu'ailleurs le renforcement des compétences psychosociales.

Sur la forme prise par les programmes d'action, les actions recensées en Haute-Savoie sont plus souvent que les autres programmées sur plusieurs années, en faisant intervenir plus qu'ailleurs plusieurs opérateurs.

Ces observations nous montrent qu'au niveau des pratiques, les actions de prévention ne s'opposent pas à proprement parlé d'un département à l'autre, mais que l'on peut observer certaines spécificités locales sur les méthodes employées. Excepté les questions de financement, où les différences restent importantes, on peut observer des tendances assez proches sur les pratiques globales de prévention liées aux drogues.

— Observations —

Particularités de l'enquête dans le territoire documenté :

Les écoles élémentaires de certaines inspections académiques seulement ont pu être sollicitées pour participer à l'enquête, dans la région Rhône-Alpes. Les structures ont été identifiées par le CIRDD, avec le concours du chef de projet « drogues et dépendance », du rectorat et d'autres partenaires institutionnels.

Pour ce premier exercice « grandeur nature » de l'enquête RELION, la première difficulté a été de recenser de façon la plus complète possible les acteurs régionaux susceptibles d'entrer dans ce premier protocole de recueil de l'information. La démarche choisie au niveau des différents CIRDD était d'effectuer un travail de recueil systématique des différentes structures et établissements auprès des déclinaisons régionales des institutions composant la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

En Rhône-Alpes, la coopération a été unanime au niveau du principe. Dans les faits, l'information précise a parfois été longue à nous parvenir, ou sous des formes difficilement exploitables. Il a été notamment particulièrement difficile de recenser précisément et de façon exhaustive les établissements scolaires, pourtant en premier lieu concernés par l'enquête. En effet, il n'a pas été possible pour les Rectorats de nous fournir les listings des coordonnées électroniques des établissements.

Par ailleurs, des systèmes de recensement des actions de prévention préexistaient sur la Région. Pour certains, ils recoupaient la thématique « drogues et dépendances » (Ex. l'association LOIREADD' dans la Loire). Pour d'autres, cette thématique faisait partie d'une approche plus largement « santé publique » (dispositif SPIRAL, mis en place sur la région par la DRASS). Ces différents éléments du contexte local ont favorisé pour certains acteurs sollicités l'adhésion au dispositif RELION ; tandis que pour d'autres, la question de la multiplication des recueils d'information a été un frein. Le temps imparti à l'enquête reste en effet une activité qui vient s'ajouter à des emplois du temps déjà très chargés.

Néanmoins, au niveau académique, et plus largement au niveau régional, les données récoltées semblent rendre compte de la situation de la prévention à ces échelles géographiques. Le peu d'écart avec les orientations au niveau national laisse présumer d'une certaine fidélité des observations par rapport à la réalité.

La principale limite aux observations enregistrées se rencontre au niveau départemental, qui est pourtant le niveau décisionnaire en matière de prévention. Le nombre d'actions recensées y est alors parfois très faible et la représentation des acteurs loin d'être approchée. Prévue pour 2009, la prochaine édition de Relion, devra pallier à ces difficultés tout en poursuivant ses objectifs d'élargissement du champ d'investigation.

Enquête ReLION

Recensement Local d'Indicateurs pour l'Observation Nationale des actions de Prévention Liée aux

Usages de Drogues (Tabac, Alcool, Médicaments Psychotropes, Drogues illicites et produits dopants)

Coordination Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT),

Carine Mutatayi, Jean-Michel Costes,
Mathieu Chalumeau

Conseil scientifique Serge Karsenty (CNRS)

Auteurs

OFDT,

Carine Mutatayi

CIRDD d'Alsace

Elisabeth Fellingner, Ilhame Elaatmani

CIRDD de Bourgogne

Mélody Fourcault, Gérard Cagni

CIRDD de Bretagne

Cécile Fourdan, Chantal Amar

CIRDD de Champagne-Ardenne

Adeline Ménétrier, Christine Servanton,

Micheline Mathieu-Vermote

CIRDD d'Ile-de-France

Sandra Nahon, Olivier Smadja

CIRDD du Limousin

Agnès Tallet, Salomé Bonneau

CIRDD de Midi-Pyrénées

Sophie Moreau, Josiane Sabatié

CIRDD de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mathieu Glaizal, Sarah Vernier,

Étienne Zurbach

CIRDD de Rhône-Alpes

Chloé Hamant, Catherine Miachon

Maquette web

Thierry Delprat, OFDT

Coordination de l'architecture technique

Bernard Legoueix, OFDT

Secrétariat

Nadine Landreau, OFDT

www.ofdt.fr/fr/relion/

Saint-Denis La Plaine,
Octobre 2007

Pour plus d'informations : Contacter le CIRDD de votre région.

Les traitements statistiques présentés ici sont anonymes et assurés par l'OFDT.
Les commentaires liés aux données départementales, régionales et académiques, sont rédigés par le Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD) correspondant.
Ceux portant sur les données nationales sont rédigés par l'OFDT.